



# 2012

## 23<sup>èmes</sup> rencontres nationales du réseau brûlage dirigé



ALPES MARITIMES

23<sup>ème</sup>  
RENCONTRES  
NATIONALES DU RESEAU  
BRULAGE DIRIGE



Vendredi 19 octobre 2012, à 9 heures  
au Parc Phœnix à Nice

### Contact Presse :

#### - SDIS 06 :

Laurence CALATAYUD - 04.93.22.76.25 - 06.16.91.03.42

[laurence.calatayud@sdis06.fr](mailto:laurence.calatayud@sdis06.fr)

#### - Conseil général :

Joëlle CALAMUSO - 04.97.18.62.06. - 06.50.69.96.59.

[jcalamuso@cg06.fr](mailto:jcalamuso@cg06.fr)

## **Dossier de Presse**

### **23<sup>èmes</sup> rencontres nationales des équipes de brûlage dirigé**

**Vendredi 19 octobre 2012, à 9 heures, au Parc Phœnix à Nice**

---

Dans le cadre de cette pratique, le département des Alpes-Maritimes a été un des pionniers dans la création du réseau des praticiens du brûlage dirigé. Les Alpes-Maritimes ont été le deuxième département à organiser, en juin 1991, les Rencontres annuelles. Lors des journées à Sophia-Antipolis, plusieurs thèmes ont été abordés : méthodologie sur l'évaluation des conditions de brûlage et le suivi de la végétation, les outils de la communication existants, les différents objectifs du brûlage. 36 personnes étaient présentes. Lors de cette manifestation, il a été convenu d'organiser chaque année, dans un département différent, des Rencontres afin de regrouper les praticiens (forestiers, pastoralistes, pompiers...), les institutions et les chercheurs directement impliqués dans le développement de cet outil.

Aujourd'hui, nous ne sommes plus dans la situation où il fallait démontrer l'efficacité du brûlage sur le terrain ainsi que l'intérêt du travail du réseau brûlage dirigé. Nous sommes, désormais, dans une phase de maîtrise de la conduite du feu de manière planifiée et contrôlée mais avec une diversification de son utilisation.

C'est dans ce cadre, que le département des Alpes-Maritimes s'est proposé d'accueillir, à nouveau, les prochaines Rencontres des équipes de brûlage dirigé, en 2012.

C'est une opportunité pour le Département de mettre en avant sa politique volontariste en faveur de la prévention et de la protection de la forêt. Il sera aussi, le point de départ d'une coopération transfrontalière avec les italiens.

L'organisation des Rencontres est prise en charge par le SDIS 06 qui est un partenaire privilégié dans la pratique de cette activité.

En effet, au travers d'une convention, le SDIS 06 intervient soit en mettant à disposition du personnel formé pour aider FORCE 06 dans la mise en œuvre des chantiers soit en utilisant le brûlage dirigé comme un outil d'entraînement.

## **Dossier de Presse**

**23<sup>èmes</sup> rencontres nationales des équipes de brûlage dirigé**

**Vendredi 19 octobre 2012, à 9 heures, au Parc Phœnix à Nice**

---

# **Le brûlage dirigé dans les Alpes-Maritimes**

---

## Dossier de Presse

23<sup>èmes</sup> rencontres nationales des équipes de brûlage dirigé

Vendredi 19 octobre 2012, à 9 heures, au Parc Phœnix à Nice

---

### « Brûlage dirigé et gestion des milieux »

---

#### Contexte

Le brûlage dirigé est un outil d'aménagement de l'espace qui utilise la réduction du combustible. C'est une technique qui consiste à conduire le feu, de façon planifiée et contrôlée, avec un objectif défini.

C'est un outil qui répond à des objectifs de prévention des incendies de forêts, en respectant au mieux les règles de gestion des peuplements forestiers et des pâturages dans un cadre strict :

- articles L.321-12 et suivants du nouveau code forestier,
- arrêtés préfectoraux réglementant l'emploi du feu et la protection des forêts contre l'incendie (arrêté n° 2002-343 du 19 juin 2002 en cours de révision),
- arrêté préfectoral approuvant le cahier des charges brûlage dirigé (arrêté n° 2003-02).

Le Conseil général s'est engagé depuis plusieurs années (1989) dans une politique de brûlage dirigé, réalisée par les forestiers sapeurs, pour répondre aux sollicitations des éleveurs, des agriculteurs, des sociétés de chasse et des collectivités territoriales. Cette démarche a ainsi permis de faire diminuer les pratiques sauvages et surtout d'éviter d'intervenir avec les moyens de lutte sur des mises à feu clandestines.

#### Principe / Démarche

La mise en place d'une campagne de brûlage se décline en plusieurs phases :

La FORCE 06 recueille les demandes, instruit les dossiers (analyse foncière, contraintes physiques) puis élabore un programme prévisionnel. Ce programme est examiné par un comité de suivi associant divers gestionnaires (CERPAM, ONCFS, ONF, PNM, Conseil général, Fédération Départementale de la Chasse, DDTM, animateurs de Natura 2000 autres ponctuellement comme le CEN). Les demandes sont instruites (visite de terrain, parfois analyse pastorale,...). Un avis est émis pour chaque site. FORCE 06 se charge alors d'obtenir l'autorisation des propriétaires de chaque parcelle concernée.

La programmation définitive est adressée à la Préfecture et affichée en mairie deux mois avant l'exécution des travaux.

La campagne de brûlage est réalisée sur deux périodes : de janvier jusqu'au début avril et de novembre à décembre. Pour des raisons climatiques, les brûlages se concentrent surtout entre février et avril.

Après la campagne de brûlage un suivi des chantiers est systématiquement effectué (bilan pastoral pour certains sites, fiches INRA, compte rendu, ...) par le CERPAM, la FORCE 06, PNM.

Au fil des années, le Conseil général a cherché à améliorer le fonctionnement de cette opération et à satisfaire au mieux les demandes en respectant toutes les contraintes : juridiques, écologiques, personnels qualifiés, ...

#### Incidence financière

Le brûlage dirigé représente actuellement la technique la plus acceptable économiquement surtout sur des milieux accidentés. Mais cet aspect économique ne doit pas occulter certains inconvénients notamment la soumission aux aléas climatiques, fonciers, juridiques, écologiques, végétatifs...

Ces travaux sont réalisés dans le cadre des missions et travaux réalisés par les forestiers sapeurs. Le coût est estimé à 258.22 € / ha (coût moyen calculé sur la période 2003 - 2011). En 2011, le prix moyen était voisin de 183 € / ha. Les coûts de 2012 ne sont pas définitifs puisque la saison de brûlage n'est pas terminée. Les coûts des brûlages sont en effet variables en fonction des conditions du milieu, des travaux de sécurité à réaliser au préalable et de la qualité du travail souhaité.

## Dossier de Presse

### 23<sup>èmes</sup> rencontres nationales des équipes de brûlage dirigé

Vendredi 19 octobre 2012, à 9 heures, au Parc Phœnix à Nice

---

#### Etat d'avancement

- La pratique du feu contrôlé depuis plus de 20 ans (démarrage en 1989) par une cellule intégrée au sein de la FORCE 06 entraîne un savoir-faire indéniable et une grande expérience du personnel concerné.
- Les surfaces traitées n'ont cessé d'augmenter jusqu'en 1998 pour atteindre 3 000 ha /an. La baisse enregistrée ces dernières années s'explique par des conditions météorologiques défavorables et par une volonté de tendre vers un travail qualitatif plus que quantitatif.
- L'objectif pastoral est devenu prédominant (82.6 % sur 10 ans). Les aspects cynégétiques (8.5 % sur 10 ans), DFCI (8.6 % sur 10 ans), de protection des habitations, sylvicoles, agricoles ne représentent que des opérations ponctuelles et limitées dans l'espace.
- Jusqu'en 2009, l'utilisation du feu comme moyen d'ouverture prédomine par rapport aux travaux d'entretien. Depuis, cette tendance s'est inversée.

#### Objectifs

L'activité de brûlage dirigé conduite dans le département s'inscrit dans une double logique :

- le brûlage choisi comme outil de gestion du milieu : surface réduite, sélectionnée pour son intérêt qu'il soit pastoral, sylvicole, prévention des incendies, ...
- le brûlage retenu comme un moyen de prévention visant à réduire le nombre d'incendies dû à des écobuages non maîtrisés : opération de type extensif.

L'objectif du Département est de répondre à ces deux logiques en favorisant la qualité du travail, la protection de l'environnement, la satisfaction des utilisateurs. Le défi semble relevé puisque depuis 2003, on enregistre une forte chute du nombre d'incendies hivernaux.

#### Année 2012

Le programme 2012 est en cours de réalisation. Le bilan ne peut donc pas être établi, les données sont donc incomplètes et non définitives :

- programmation des brûlages : 1 646 ha
- Réalisation au 1 octobre 2012 : 827 ha sur 35 jours de brûlage. Les conditions climatiques et l'arrêté préfectoral interdisant tous les feux dès le 26 mars 2012 sont à l'origine de cette faible réalisation au jour d'aujourd'hui.
- 26 communes ont profité des brûlages
- Les demandes ont pour origine : 3 % sont demandés par des communes pour la protection des villages, 81 % par des éleveurs et 16 % par des sociétés de chasse

#### Perspectives 2013

- Réalisation de la programmation 2013 : après avis du Comité Scientifique de suivi, un programme d'environ 1 326 ha a été retenu. Ces nouvelles demandes viennent s'ajouter aux éventuels reports de chantiers qui n'auront pas pu être terminés cet automne (mauvaises conditions météorologiques),
- Maintien des acquis par la formation : de nouveaux chefs de chantiers doivent être formés pour permettre le remplacement des agents qui vont partir à la retraite,
- Affirmer nos divers partenariats : convention de collaboration avec le SDIS 06, accueillir les stages de l'école de Valabre, favoriser les échanges avec les Italiens...
- Renouveler la convention financière avec le CERPAM qui est chargé de faire des diagnostics pastoraux avant et/ou après les brûlages dirigés.

## Dossier de Presse

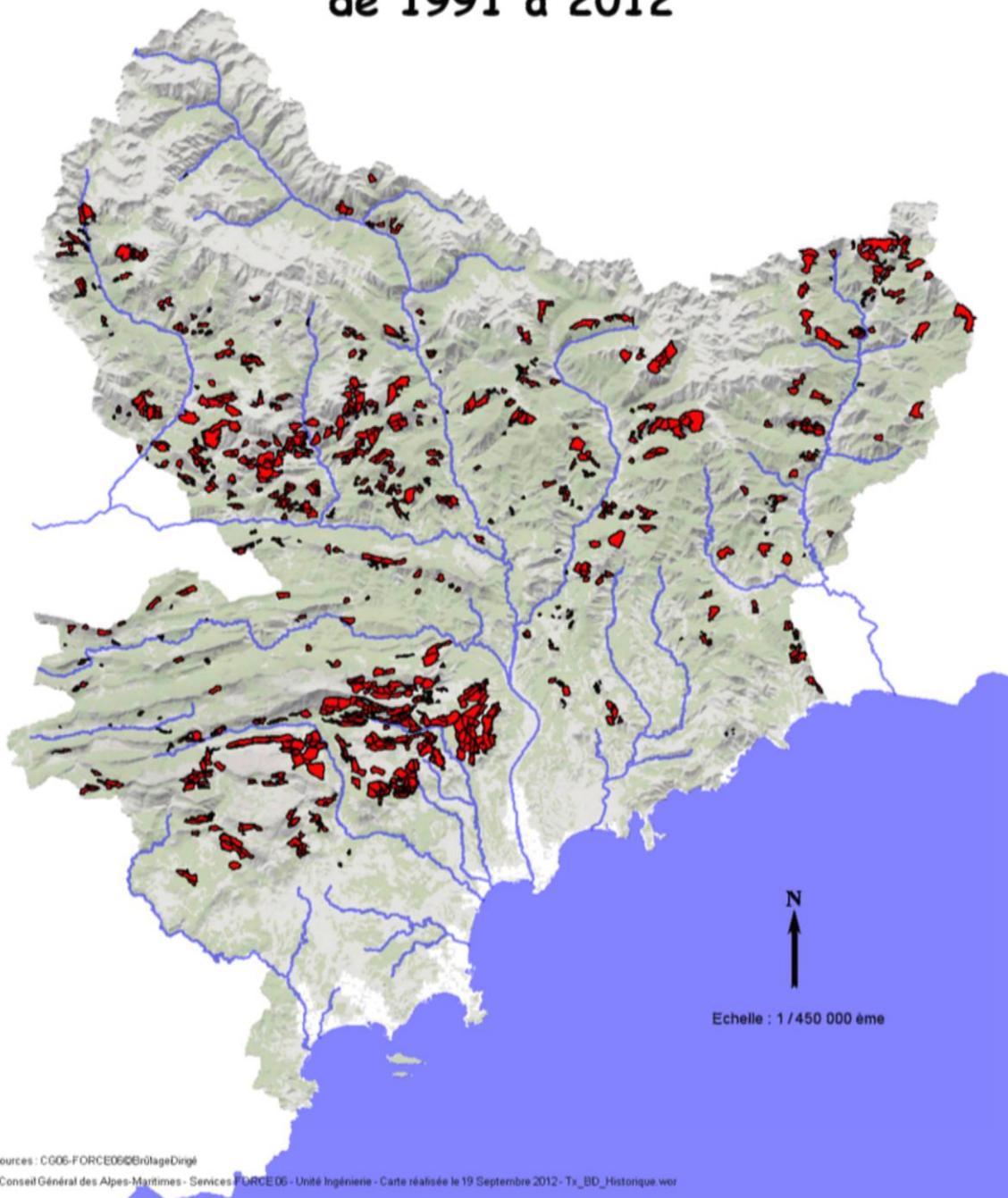
23<sup>èmes</sup> rencontres nationales des équipes de brûlage dirigé

Vendredi 19 octobre 2012, à 9 heures, au Parc Phœnix à Nice



CONSEIL GÉNÉRAL  
ALPES · MARITIMES

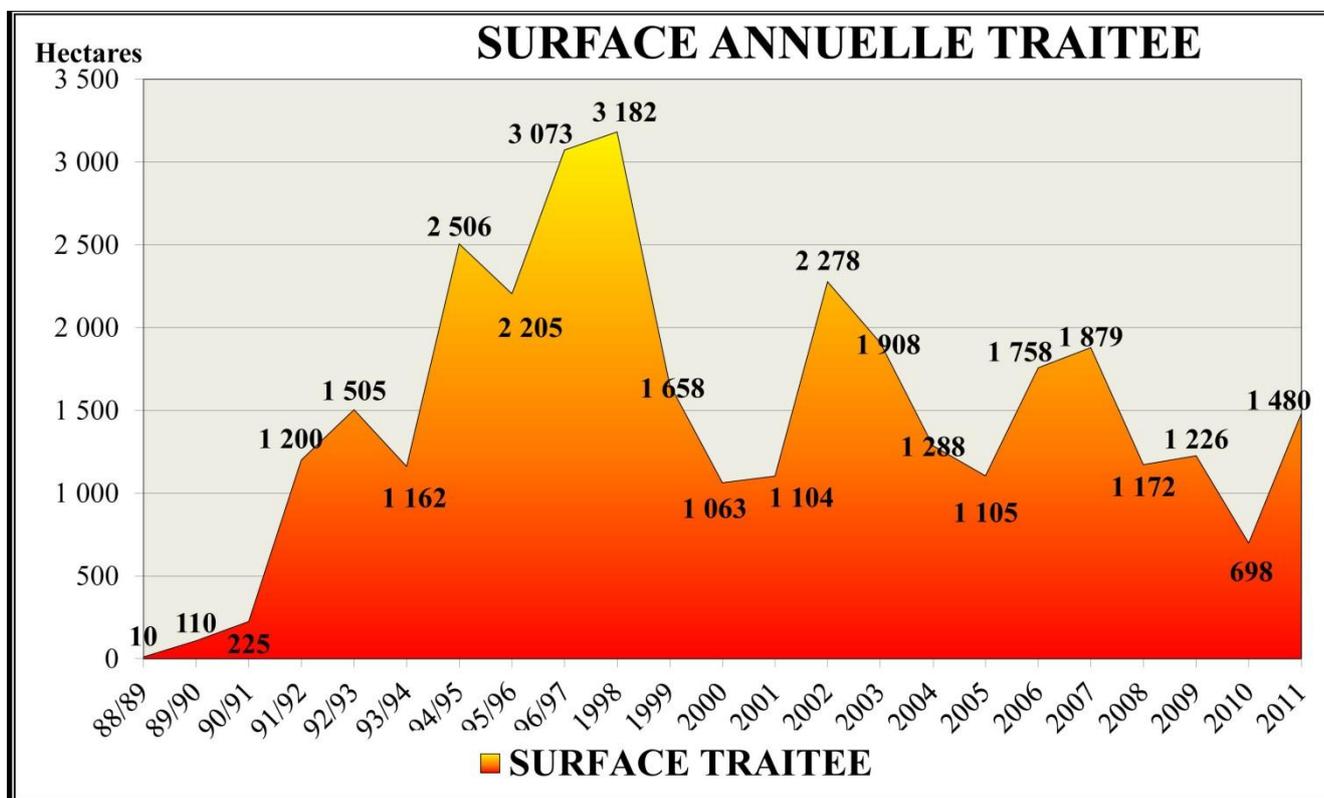
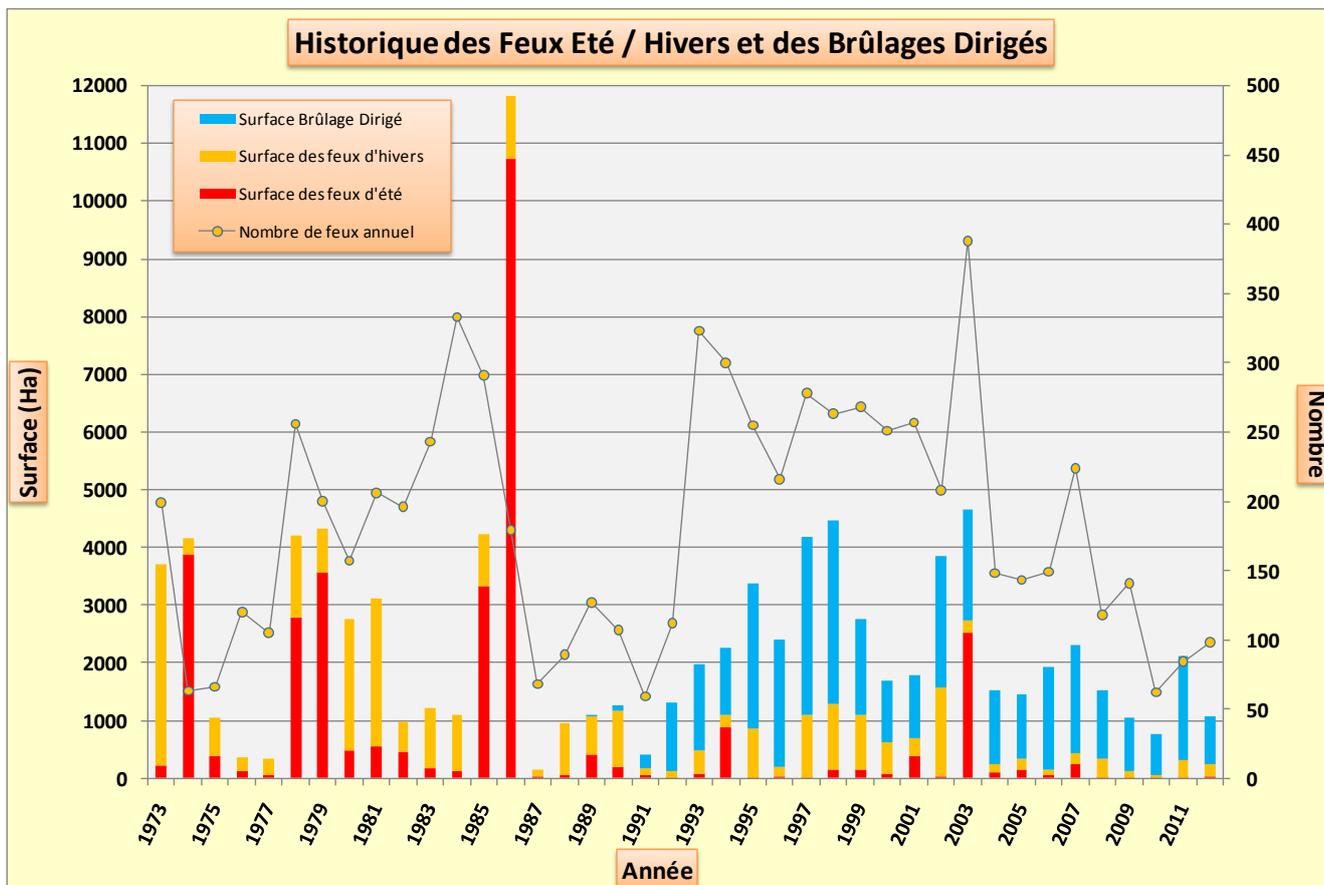
### Historique de l'activité de Brûlage Dirigé dans le Département des Alpes-Maritimes de 1991 à 2012



# Dossier de Presse

23<sup>èmes</sup> rencontres nationales des équipes de brûlage dirigé

Vendredi 19 octobre 2012, à 9 heures, au Parc Phœnix à Nice



## **Dossier de Presse**

**23<sup>èmes</sup> rencontres nationales des équipes de brûlage dirigé**

**Vendredi 19 octobre 2012, à 9 heures, au Parc Phœnix à Nice**

---

# **Le réseau des équipes de brûlage dirigé**

---

## Le brûlage dirigé et son réseau de praticiens en France »

---

### a. De la technique du « Brûlage dirigé » à l'émergence d'un Réseau national des équipes de praticiens en France.

La notion de « *brûlage dirigé* »<sup>1</sup> a été introduite en France dans sa version professionnelle dans les années 80, par l'INSTITUT de RECHERCHE AGRONOMIQUE (INRA) d'Avignon et par le Centre de recherche du CEMAGREF d'Aix en Provence, à la suite d'une mission aux USA de responsables forestiers méditerranéens (Alexandrian *et al.*, 1980). Ainsi, l'unité "Prévention des Incendies de Forêt" de l'INRA d'Avignon fut chargée de tester sa faisabilité en milieu méditerranéen comme son efficacité en tant que technique de débroussaillage. Cette évaluation fut faite en comparaison des techniques classiques de débroussaillage d'alors, à savoir le débroussaillage manuel et le broyage mécanique.

Au fur et à mesure de leur acquisition, les résultats de recherche furent accueillis avec beaucoup d'intérêt par les gestionnaires, mais sans jamais toutefois susciter de véritable intégration dans leur palette d'outils de gestion de ces milieux. A contrario d'autres pays, comme le Portugal, où les gestionnaires forestiers s'approprièrent plus immédiatement cette technique (Moreira da Silva, 1988), en France méditerranéenne, entre 1980 et 1987, le brûlage dirigé n'a pas été au delà de quelques expériences ponctuelles.

Parallèlement, les premiers programmes officiels d'usage du feu à finalité pastorale démarrèrent en Lozère dès 1981, où face aux débordements récurrents des « écobuages pastoraux », la sous-préfecture de Florac (M. DE LAVIT), avec l'aide du SDIS, de l'ONF et de la DDAF et dans le cadre des ASA DFCI (association syndicale autorisée de défense de la forêt contre l'incendie), mobilisèrent les moyens nationaux (les sections de l'UIISC7) renforcées par les forestiers sapeurs, pour réaliser les premiers écobuages « institutionnels » en France et ce au profit des agriculteurs .

Fort de cette expérience, le Préfet des Pyrénées-Orientales prit l'initiative de solliciter l'intervention des moyens nationaux de protection civile pour créer à l'échelle des massifs de grandes coupures vertes. Et le premier véritable programme officiel de brûlage dirigé à finalité « *défense de la forêt contre l'incendie* (DFCI) démarra donc durant l'hiver 1986/87 dans les Pyrénées Orientales.

Vivement intéressés par ces premiers résultats, dès l'hiver 89, les *Forestals* de la *Generalitat de Catalunya* et les *Forestiers Sapeurs* des Alpes-Maritimes (Robion, 1990), s'inspirèrent de la démarche. Parallèlement, les *forestiers sapeurs* de Lodève, avec l'aide de l'INRA Sylviculture, tentaient de s'approprier la technique pour gérer plus précisément les ouvrages DFCI en bordure des massifs forestiers

Par un effet de tache d'huile, l'année 1990 vit l'implantation d'équipes de brûlage dans 10 des 15 départements méditerranéens de l'Entente pour la Forêt Méditerranéenne.

Désireux d'échanger et de se faire reconnaître, les praticiens de ces équipes se regroupèrent alors autour de l'équipe de prévention des incendies de forêt de l'INRA d'Avignon pendant l'hiver 1989-90, pour former le **Réseau de Brûlage Dirigé (RBD)**.

---

1

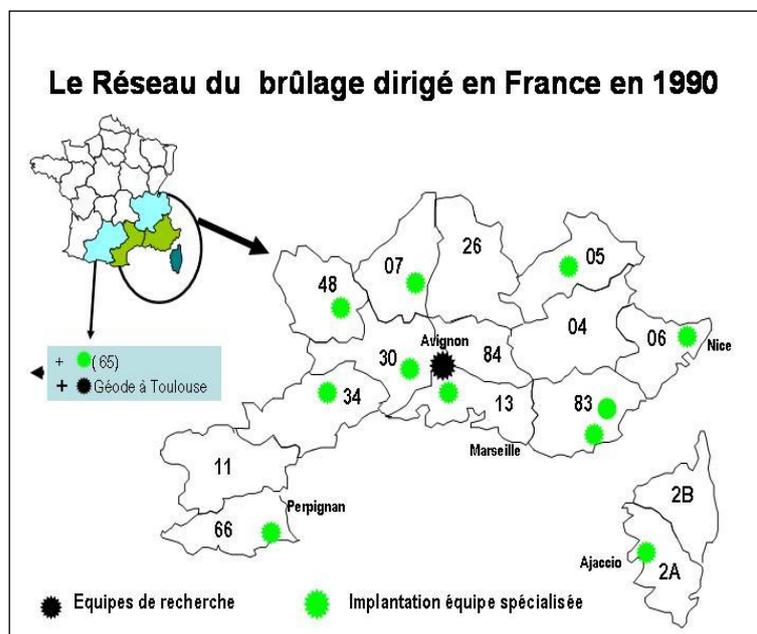
Dénomination française du « prescribed burning » nord américain

## Dossier de Presse

23<sup>èmes</sup> rencontres nationales des équipes de brûlage dirigé  
Vendredi 19 octobre 2012, à 9 heures, au Parc Phœnix à Nice

---

### B. Le Réseau National des Equipes de Brûlage Dirigé



Le Réseau Brûlage Dirigé est avant tout une structure d'échange non institutionnelle des praticiens du « feu » qui œuvrent dans des « cellules départementales » inter établissements (comprenant des forestiers, des pastoralistes, des pompiers, des environnementalistes), qui permet :

- La diffusion de la connaissance, en matière d'impact du brûlage,
- L'échange d'expériences en matière de modalités d'emploi, d'incidents et d'accidents,
- L'élaboration des méthodes de suivi de chantiers,
- La mutualisation des actions de sensibilisation des élus et du grand public,
- La mise en place de formations pratiques au brûlage dirigé et aux feux tactiques
- L'acquisition et l'amélioration du matériel opérationnel et de sécurité,
- Des tests à la recherche,
- L'adaptation de la législation et des règlements à la pratique du brûlage dirigé
- Et in fine, **il assure le** contact avec les équipes de Catalogne, du Portugal, d'Italie

**Le Réseau connaît chaque année des moments forts à travers ses « RENCONTRES », organisées par l'un des départements utilisateurs du brûlage.**

Ces rencontres annuelles, de 3 à 4 jours, ouvertes aux praticiens du brûlage dirigé, chercheurs, agents du développement et gestionnaires, dans une démarche à la fois pluridisciplinaires et inter-institutionnelle sont :

- de véritables sessions de formation par l'échange des expériences de la saison écoulée et la diffusion des avancées de la recherche.
- de contribuer au suivi de l'état de l'art par les services de l'ETAT : c'est à partir des travaux de ce réseau qu'a été mise au point la doctrine aboutissant en 2009 à l'inscription formelle de la pratique du brûlage dirigé dans le code forestier.
- elles constituent enfin un passage obligé des responsables de travaux de brûlage.

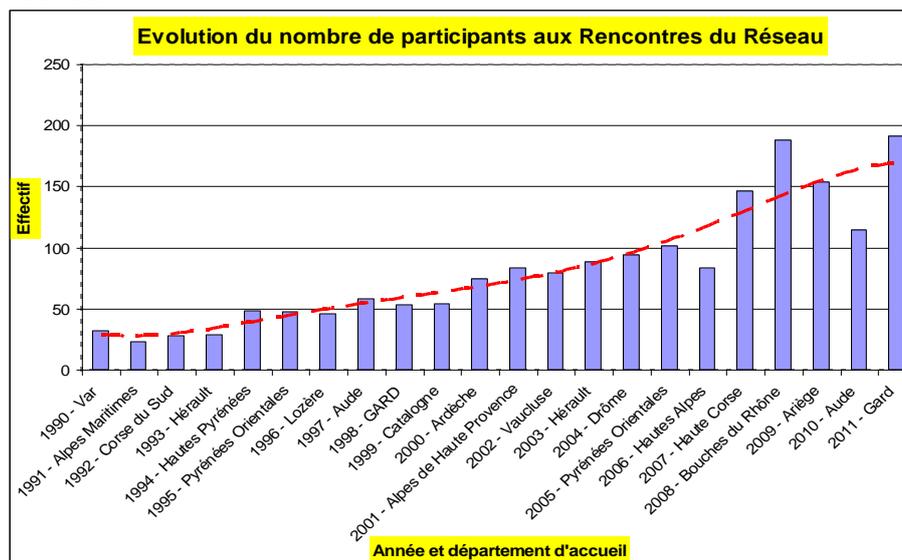
## Dossier de Presse

### 23<sup>èmes</sup> rencontres nationales des équipes de brûlage dirigé

Vendredi 19 octobre 2012, à 9 heures, au Parc Phœnix à Nice

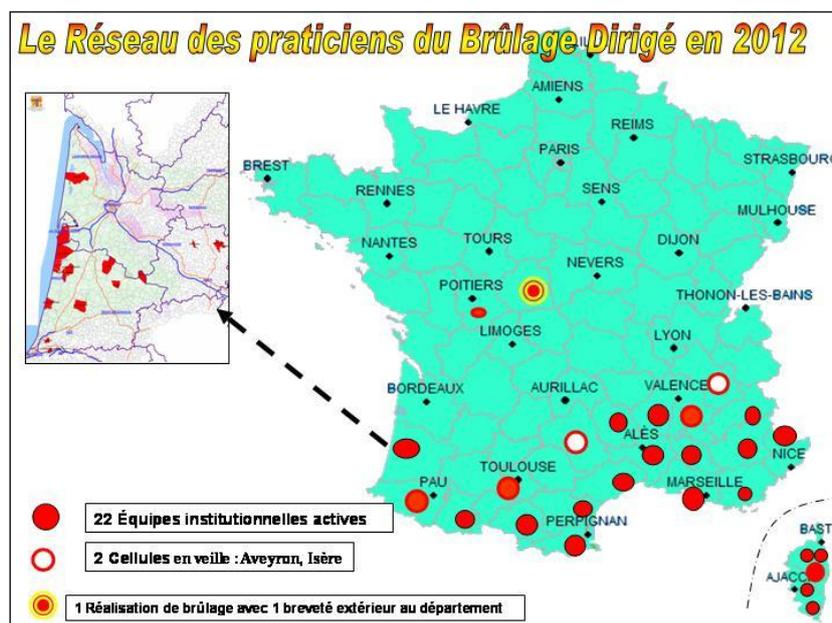
*Les XXIII<sup>e</sup> Rencontres se dérouleront à NICE du 17 au 19 octobre 2012.  
Elles aborderont la nécessaire intégration de la loi sur l'air et des perspectives du développement  
du brûlage dirigé en France.*

Le succès est au rendez-vous puisque, d'une cinquantaine de participants au début des années 90, ils sont aujourd'hui plus de 150.



Si durant plus de 15 ans, l'animation du réseau fut portée par l'équipe de prévention des incendies de forêt de l'INRA d'Avignon, depuis 2005, celle-ci est le fait du Service d'Utilité Agricole Montagne Méditerranéenne et d'Elevage des Chambres d'Agriculture du Languedoc-Roussillon (OIER-SUAMME) grâce au concours financier de l'État (Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne, CFM).

Conscient de l'intérêt que représente le bon usage du feu dans la prévention des incendies de forêts, l'Etat assure depuis maintenant une vingtaine d'années, par l'intermédiaire du service zonal de **la Délégation à la Protection de la Forêt Méditerranéenne** (DPFM- basée à la Préfecture de la région PACA), le financement de l'animation du réseau et une partie des dépenses des Rencontres.



## Dossier de Presse

### 23<sup>èmes</sup> rencontres nationales des équipes de brûlage dirigé

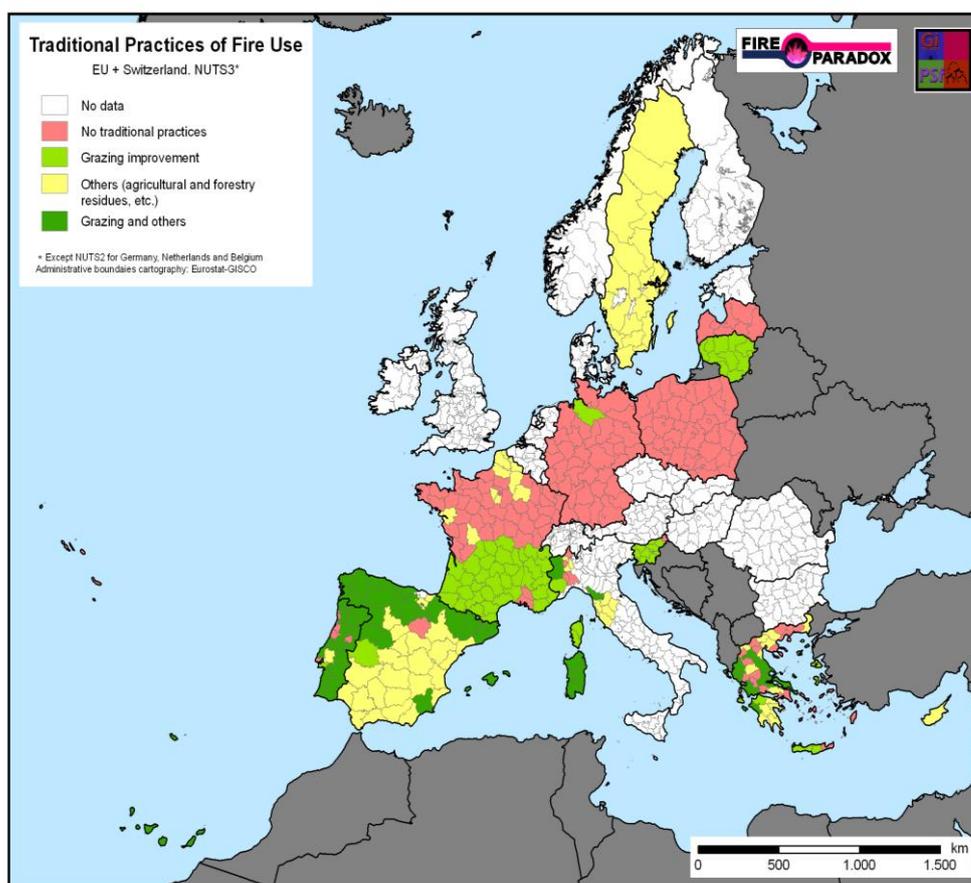
Vendredi 19 octobre 2012, à 9 heures, au Parc Phœnix à Nice

*A ce jour, on dénombre 23 équipes avec des spécificités par grandes zones géographiques : finalité DFCI sur les bordures littorales, demande nettement plus pastorale à l'intérieur des terres (piedmont, estives ou alpage) le tout pouvant se combiner accessoirement avec des demandes environnementales ou cynégétiques. L'ensemble des équipes traite annuellement entre 4000 et 5000 ha tous objectifs confondus.*

### C. Les pratiques du brûlage dirigé en Europe

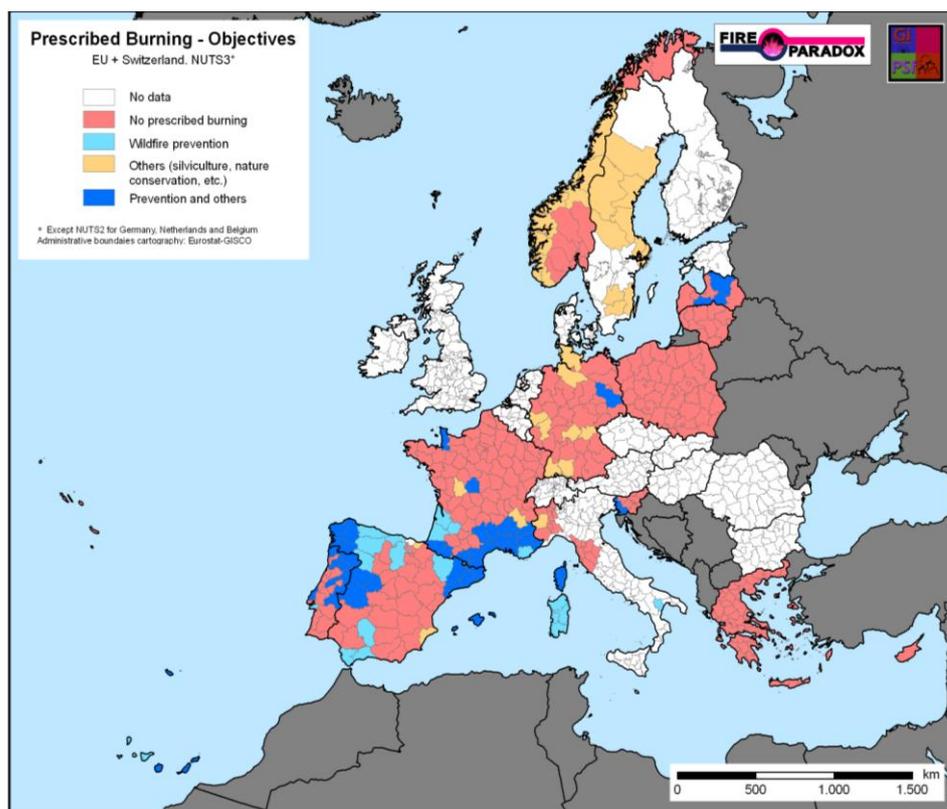
Dans le cadre du projet européen FIRE PARADOX, l'équipe de recherche "Politique et Socioéconomie Forestière" de l'Université Complutense de Madrid, a analysé en 2006 les politiques et pratiques de l'emploi du feu en Europe, ainsi :

- Si le feu était dans un passé encore récent un outil des ruraux (artisanat, sidérurgie, agriculture et pastoralisme), ces pratiques traditionnelles ont presque disparu dans la plupart des pays de l'Europe Centrale et de la Baltique, tout en se maintenant en Europe Méditerranéenne, en Slovénie et Lituanie.
- A contrario, le brûlage dirigé, comme outil de prévention, se développe fortement depuis le début du XXI siècle dans le cadre de la protection des forêts contre l'incendie en Europe Méditerranéenne.
- Tandis que dans les pays d'Europe Centrale et Nordique, l'objectif principal assigné au brûlage reste la conservation de la nature.
- Il apparaît une convergence entre ces politiques, dictée par l'augmentation du risque d'incendie dans les pays non-méditerranéens et par la diversification des objectifs dans les régions plus méridionales.



# Dossier de Presse

**23<sup>èmes</sup> rencontres nationales des équipes de brûlage dirigé**  
**Vendredi 19 octobre 2012, à 9 heures, au Parc Phœnix à Nice**



**Les dernières rencontres nationales se sont déroulées à :** Rosans (Hautes-Alpes) en 2006, à Corte (hautes Corse) en 2007, à Carpiagne (Bouches du Rhône) en 2008, à Narbonne (Aude) en 2010, à Le Vigan (Gard) en 2011,

**Et en 2012 à Nice (Alpes-Maritimes) avec la participation de 119 personnes :**

| Départements ou Pays et Nombre de personnes |    |                     |    |
|---|----|---------------------|----|
| Alpes de Haute Provence                     | 6  | Lozère              | 8  |
| Hautes Alpes                                | 4  | Pyrénées Orientales | 3  |
| Alpes-Maritimes                             | 11 | Haut Rhin           | 1  |
| Ariège                                      | 5  | Savoie              | 2  |
| Aude  | 2  | Var                 | 11 |
| Bouches du Rhône                            | 19 | Vaucluse            | 1  |
| Corse                                       | 12 | Vienne              | 1  |
| Drome                                       | 1  | Hauts de Seine      | 2  |
| Eure et Loir                                | 1  | Italie              | 14 |
| Gard  | 8  | Suisse              | 1  |
| Hérault                                     | 6  |                     |    |

## Dossier de Presse

23<sup>èmes</sup> rencontres nationales des équipes de brûlage dirigé

Vendredi 19 octobre 2012, à 9 heures, au Parc Phœnix à Nice

---

### « La cellule DFCI du groupement fonctionnel Prévision du SDIS 06 »

---

#### Constitution de la cellule :

Chef de Groupement : Lieutenant-colonel Philippe IEMMI

Chef du Service Répertoire : Lieutenant Philippe MANASSERO

Responsable de la Cellule DFCI : Adjudant-chef Frédéric RAYNARD

#### Les missions quotidiennes :

1/ Relevés des points GPS concernant l'ensemble des ouvrages DFCI (réserves d'eau normalisées, des pistes, des points d'eau HBE, des hydrants, des points d'aspiration aménagés, des DZ ...) sur l'ensemble du département.

2/ Reconnaissance et mise en œuvre des brûlages dirigés.

3/ Relevés photo avec appareil numérique de l'ensemble des points d'eau HBE.

Elaboration d'un classeur répertoriant ces mêmes aménagements et mise à jour de fiches renseignées actualisées et détaillées avec plusieurs photos de chaque ouvrage et de leur environnement.

4/ Visite avec un agent de FORCE 06 des sites qui ont posé des problèmes pendant la campagne feux de forêts (pistes, ouvrages DFCI, citernes HBE etc...).

Visite avec les responsables de FORCE 06 pour créations et réhabilitations d'ouvrage et suivi des entretiens récurrents des aménagements DFCI.

5/ Repérages des sites naturels non connus et solliciter, si besoin, leur mise à niveau afin de les rendre exploitables et de les répertorier.

6/ Valider et réceptionner les nouveaux ouvrages DFCI.

7/ Faire l'interface entre le terrain et la cartographie.

8/ Reconnaissances aériennes environ 2 fois par an pour validation de sites ou ouvrages et création de nouveaux projets.

## **Dossier de Presse**

**23<sup>èmes</sup> rencontres nationales des équipes de brûlage dirigé**

**Vendredi 19 octobre 2012, à 9 heures, au Parc Phœnix à Nice**

---

9/ Participation en collaboration avec FORCE 06 sur les relevés terrain des contours des feux de plus d'un hectare et représentation cartographique.

10/ Etude des dossiers d'électrification rurale pouvant avoir une incidence sur les ouvrages DFCI.

11/ Relevés de bâtiments (ERP) sur demande ponctuelles du GF Prévention.

### **Quelques chiffres pour 2011 :**

- 288 points d'eau HBE à ce jour,
- Réception de cinq nouvelles pistes DFCI et sept points d'eau HBE.
- Participation à 21 brûlages dirigés, pour une superficie de 680 hectares environ,
- Participation des moyens aériens nationaux à huit journées de brûlages,
- Mise en œuvre d'un feu tactique sur la commune de Touët de l'Escarène,
- Etude de 452 dossiers d'électrification rurale.